

Image not found or type unknown



Puis je me défendre

Par **Pat79**, le **18/04/2023** à **12:31**

Bonjour
Je travaille chez emmaus avec un contrat d'insertion depuis 18 mois. Ce matin on m'a notifié que mon contrat ne serait pas reconduit au 3 mai car j'aurais volé des vêtements, ce qui est totalement faux. Aucune preuve ne m'a été apportée de ces faits et je ne comprends pas. Ils m'ont demandé de partir de suite et qu'ils me mettaient en congés jusqu'à la fin de mon contrat soit le 3 mai.
Comment puis je me défendre ?
Cordialement,